

# Droit général des sociétés : du projet de société jusqu'à sa dissolution

## 1<sup>er</sup> Sujet

### Dissertation : le contrôle de la gestion des sociétés commerciales et industrielles

#### Introduction

- le contrôle existe dans tous les types de sociétés ;
- acceptions de la notion de contrôle : surveillance des affaires sociales ou domination patrimoniale ? Contrôle interne ou externe ? Contrôle de gestion ou contrôle de la gestion ?
- contrepoids aux pouvoirs étendus des dirigeants sociaux : protection des associés et de l'épargne publique dans un premier temps ; protection de tous les intérêts mis en jeu dans l'entreprise dans un second temps ; protection de l'intérêt propre de l'entreprise dans un troisième temps, la société n'étant plus un simple contrat (mutations de la notion d'intérêt social) ;
- dissociation du pouvoir et du capital dans les grandes entreprises notamment : indépendance des managers professionnels à l'égard des actionnaires : fautes positives et fautes négatives, abus...
- les contrôles internes destinés à protéger les intérêts catégoriels ;
- les contrôles externes destinés à protéger l'intérêt propre de l'entreprise.

#### I – les contrôles internes à la société, réalisés par les organes légaux

##### A/ le contrôle réalisé par les assemblées des associés et par chaque associé

- le contrôle des comptes sociaux (documents comptables) ;
- le contrôle de la gestion (rapport de gestion) ;
- les prérogatives de contrôle propres à chaque associé.

##### B/ le contrôle par les autres organes légaux de la société

- par le conseil d'administration et par chaque administrateur (différence entre SA et SARL) ;
- par le conseil de surveillance ;
- par le comité d'entreprise.

## **II – les contrôles externes à la société**

### **A/ les contrôles effectués par les commissaires aux comptes**

- le statut des commissaires aux comptes (indépendance juridique et économique...différence entre SA et SARL) ;
- les missions générales et spéciales des commissaires aux comptes (contrôle des comptes, de certaines conventions et opérations sur le capital social, information, alerte, révélation des faits délictueux).

### **B/ les autres contrôles externes à la société**

- le contrôle judiciaire de la gestion :
  - nomination d'un expert de gestion ;
  - nomination d'un mandataire *ad hoc* pour convoquer l'assemblée générale ;
  - nomination d'un administrateur provisoire et d'autres médiateurs en cas de mésentente grave et persistante ;
- la mise en cause de la responsabilité des dirigeants pour faute de gestion notamment dans le cadre d'une procédure collective ;
- le contrôle par les créanciers s'il en existe ;
- le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

## 2<sup>ème</sup> Sujet

### Dissertation : L'associé dans les sociétés commerciales

#### **Introduction :**

- définition,
- comparaison avec d'autres notions et statuts voisins (associé, actionnaire, sociétaire, créancier, associé personne physique et personne morale);
- droits, pouvoirs et obligations selon la forme sociétaire, avant et après l'immatriculation ;
- associé actif et associé passif ; associé pur et simple ;
- associé cumulant d'autres fonctions (associé salarié ou non, associé dirigeant ou non, associé-dirigeant élu par les salariés, associé et/ou créancier);
- intensité de *l'affectio societatis* ;
- protection et sauvegarde de la qualité d'associé ;
- acquisition et perte de la qualité d'associé ;
- prérogatives liées à la qualité d'associé.

#### **I- L'acquisition de la qualité d'associé :**

##### A- Le statut d'associé lors de la conclusion du contrat de société (ou le statut de contractant de l'associé) :

- apports, *affectio societatis*, participation aux résultats, contribution aux pertes ;
- associé de droit, associé de fait ;
- étendue de la responsabilité dans l'ordre interne (avec les autres associés) et dans l'ordre externe (avec les tiers)...

##### B- Le statut d'associé lors de l'immatriculation de la société (ou le statut institutionnel de l'associé) :

- droit de créance, patrimoine distinct ;
- associé ayant la qualité de commerçant ou non (capacité) ;
- l'associé et les titres détenus par plusieurs personnes (couple : mariage, pacs, concubinage ; démembrement, indivision, portage) ;

- sauvegarde de la qualité d'associé (agrément, inaliénabilité, retrait, exclusion, augmentation des engagements...);
- respect des règles impératives (majorités, étendue de la responsabilité...);
- cumul du statut d'associé et de celui de salarié (conditions);
- cumul du statut d'associé et des fonctions de direction (conditions).

## **II- L'exercice des prérogatives inhérentes à la qualité d'associé :**

### **A- L'exercice des prérogatives politiques de l'associé**

- Les droits politiques de l'associé :
  - participation de l'associé aux décisions collectives ;
  - droit d'information de l'associé sur les comptes sociaux et la politique sociale ;
  - droit de vote de l'associé (proportionnel, double, multiple ; actions de préférence...).
- Les pouvoirs politiques de l'associé
  - pouvoir de gestion de l'associé (décisions ordinaires, extraordinaires) ;
  - pouvoir de contrôle de l'associé (général et spécial)

### **B- L'exercice des prérogatives financières de l'associé**

- le droit aux dividendes (proportionnel ou inégal, avec ou sans droit de vote, actions de préférence, certificats d'investissement, titres participatifs : rapprochement avec les créanciers);
- le droit aux stocks options (rapprochement avec les salariés)
- le droit de retrait de l'associé : retrait libre ou retrait forcé, avec ou sans disparition de *l'affectio societatis* :
  - droit de céder ses titres (principe de libre cession, procédures, cas de cession...);
  - rachat possible de ses droits sociaux par la société ;
  - retrait obligatoire de l'associé minoritaire ;
  - autres cessions forcées légales.